



COUPE DIDIER CUCHE



Règlement

COUPE DIDIER CUCHE

1. OBJECTIFS

La Coupe Didier Cuche (CDC ci-après) a pour objectif de promouvoir le ski alpin de compétition dans la région d'influence du Giron Jurassien des Clubs de Ski (GJ ci-après).

Pour le GJ, promouvoir le ski alpin de compétition signifie :

- Faire découvrir les activités du ski alpin de compétition à un large public ;
- Organiser des compétitions attrayantes ;
- Donner l'occasion de participer à une compétition sans frais excessifs ;
- Inciter tous les participants à s'intéresser par la suite aux activités d'un ski-club GJ.

Didier Cuche accepte de prêter son nom à la manifestation.

2. EPREUVES

Les épreuves entrant en ligne de compte pour la Coupe Didier Cuche sont les compétitions organisées par des ski-clubs affiliés au GJ et désignée "Coupe Didier Cuche" dans le calendrier COC. L'organisation et le déroulement des compétitions sont soumises aux dispositions des règlements des compétitions (RC) de Swiss-Ski, sous réserve des dispositions divergentes du présent règlement.

3. PARTICIPATION

La participation aux compétitions de la Coupe Didier Cuche est ouverte à tous les enfants en âge de scolarité, à l'exception des enfants membres d'un cadre alpin régional et/ou d'un centre d'entraînement régional.

4. CATEGORIES

Les catégories suivantes donnent droit à l'attribution de la Coupe Didier Cuche :

Catégories						
1	U8	Filles	2018-2020	8	U8	Garçons 2018-2020
2	U9	Filles	2017	9	U9	Garçons 2017
3	U10	Filles	2016	10	U10	Garçons 2016
4	U11	Filles	2015	11	U11	Garçons 2015
5	U12	Filles	2014	12	U12	Garçons 2014
6	U14	Filles	2012-2013	13	U14	Garçons 2012-2013
7	U16	Filles	2010-2011	14	U16	Garçons 2010-2011

5. GENRE DE COMPETITION

Le nombre de courses, les disciplines et les catégories sont définis lors de l'établissement du calendrier. En principe, chaque manifestation se compose d'une compétition de slalom géant et d'une compétition de slalom spécial et la manifestation finale se compose de deux compétitions de combi-race.

En cas de besoins, les modifications suivantes peuvent être envisagées :

- Dédoublage des pistes ;
- Organisation d'une seule compétition par journée ;
- Changement de la discipline.

Les modifications incombent au Chef alpin GJ, sur proposition de l'organisateur.

La décision de supprimer une manche est prise dès la clôture des inscriptions et est communiquée officiellement aux participants avant le début de la compétition de la journée.

6. CLASSEMENT GENERAL

6.1 Attribution de la Coupe Didier Cuche et classement

La Coupe Didier Cuche (classement général) est attribué par catégorie selon le point 4 du présent règlement à tous les enfants en âge de scolarité qui font partie d'un ski-club affilié au GJ et, à tous les enfants en âge de scolarité qui ne font pas partie d'un ski-club et domicilié dans la région d'affluence du GJ.

Un minimum de 3 manches doivent se dérouler pour que la CDC soit attribuée. Pour l'établissement du classement général de la CDC, il est tenu compte :

des 6 meilleures manches	si 8 manches se déroulent
des 5 meilleures manches	si 6 ou 7 manches se déroulent
des 4 meilleures manches	si 5 manches se déroulent
de toutes les manches	si 3 ou 4 manches se déroulent

En cas d'égalité, la CDC est attribuée à celui qui a obtenu le plus de victoires, puis le plus de secondes places, le plus de troisièmes places, etc. Seules les manches retenues comptent pour départager les candidats.

6.2 Points

Les points sont attribués de la manière suivante pour toutes les catégories :
(système Coupe du Monde)

1e Rang	100 points	11e Rang	24 points	21e Rang	10 points
2e Rang	80	12e Rang	22	22e Rang	9
3e Rang	60	13e Rang	20	23e Rang	8
4e Rang	50	14e Rang	18	24e Rang	7
5e Rang	45	15e Rang	16	25e Rang	6
6e Rang	40	16e Rang	15	26e Rang et suivants	5
7e Rang	36	17e Rang	14		
8e Rang	32	18e Rang	13		
9e Rang	29	19e Rang	12		
10e Rang	26	20e Rang	11		

7. PRIX

Pour chaque journée, tous les participants reçoivent un prix souvenir. Le GJ met à disposition des prix souvenirs Ovomaltine pour chaque participant. Pour chaque compétition, les trois premiers de chaque catégorie sont récompensés par une médaille. Les prix des trois premiers sont à la charge du GJ. Le GJ met également à disposition des prix Ovomaltine pour les cinq premiers de chaque catégorie. Le choix d'attribuer des prix supplémentaires revient au ski-club organisateur.

Une coupe sera attribué aux 3 premiers de chaque catégorie du classement général et un prix souvenir lors de la dernière manche par le GJ.

8. TIRAGE AU SORT ET ORDRE DE DEPART

8.1. Tirage au sort

Le tirage au sort est effectué par le club organisateur assisté du délégué technique attribué. Le tirage au sort ne tient en aucun cas compte des points Swiss-Ski.

8.2. Ordre de départ pour la 1^{ère} compétition

L'ordre de départ des catégories est : U8 Filles, U9 Filles, U10 Filles, U11 Filles, U8 Garçons, U9 Garçons, U10 Garçons, U11 Garçons, U12 Filles, U14 Filles, U16 Filles, U12 Garçons, U14 Garçons, U16 Garçons.

8.3. Ordre de départ pour la 2^e compétition

L'ordre des catégories reste le même, mais à l'intérieur des catégories, l'ordre est inversé.

8.4. Inscriptions tardives

La décision d'accepter des inscriptions sur place revient au ski-club organisateur.

Les coureurs inscrits après le tirage au sort partent à la fin de leur catégorie respective, pour les deux courses de la journée.

9. TRACAGE

9.1. Simplicité du parcours

Le traçage est assuré par un entraîneur agréé du GJ (approbation du chef alpin). Les difficultés du terrain peuvent être intégrées au parcours, mais le piquetage ne doit pas comporter de pièges susceptibles de provoquer des disqualifications inutiles. Ainsi, on évitera les triples et quadruples; les doubles et les bananes ne seront utilisées que si la configuration du terrain l'exige.

GIRON JURASSIEN DES CLUBS DE SKI
Jérôme Ducommun, chef alpin

Villiers, novembre 2025